

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: Canada et Etats-Unis \$3.00, Union Postale \$6.00. Edition Hebdomadaire: Canada \$1.00, Etats-Unis et Union Postale \$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71A RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

TELEPHONE

REDACTION: Main 7460, ADMINISTRATION: Main 7461

L'AUMONE DU SILENCE

Un homme va mourir. Parce qu'il a failli et que l'intérêt général l'exige, la société prend la terrible responsabilité d'interrompre le cours d'une vie humaine et de détruire une famille.

OMER HEROUX.

BILLET DU SOIR

LE HARIKIRI

(Chronique de 1911...) Le parlement allait s'ouvrir. Un monde fou, venu des quatre coins du pays, encomrait les corridors de la Chambre; il n'y avait pas un pouce où placer un pied de plus.

L'OPINION ANGLAISE

Ce que dit le "Globe"

C'est le Globe maintenant qui confirme dans une large mesure l'opinion exprimée par certains journaux ruraux des provinces anglaises sur le sentiment vrai des cultivateurs de ces provinces.

LES DEUX SESSIONS

L'OFFRE DU "DEVOIR"

La session fédérale s'ouvrira le 17 novembre et la session provinciale devra commencer à la fin de janvier. L'une et l'autre seront particulièrement intéressantes, et il importe que le public soit complètement et loyalement renseigné sur ce qui s'y passera.

ABONNEMENTS A \$1.00

du 15 novembre à la fin de la session fédérale, ce qui couvrira les deux périodes de grande activité parlementaire.

LES ECOLES BILINGUES

Leur prétendue infériorité. --- Les petits Canadiens-Français et l'enseignement de l'anglais

Nous recevons d'un religieux qui a longtemps habité l'Ontario, une lettre d'où nous extrayons ces passages caractéristiques qu'il sera intéressant d'ajouter au dossier des écoles bilingues.

Nos Prisonniers

Dans quelques mois, Bordeaux possèdera une prison-palais qui coûtera à la Province de Québec près de \$3,000,000 et qui fera les délices de la crapule.

Du reste, les ouvriers ne sont-ils pas comme les autres, obligés de payer leur quote-part pour l'entretien des détenus?

Le travail des détenus peut rendre d'immenses services à notre province en réalisant d'abord ce vœu du curé Labelle: "la route avant la colonisation."

Les Abonnements Spéciaux

Les abonnements spéciaux continuent de pleuvoir au bureau. Nos amis comprennent qu'il n'est pas de meilleure occasion d'aider à la diffusion du journal et de leurs idées.

Encassement laborieux

Le trésor municipal a décidé de prendre les moyens les plus énergiques pour faire l'encassement des armoires de la session fédérale, cela couvre la plus intéressante période de l'année.

Parcs publics

Les Commissaires se proposent d'affecter dans le budget de 1911 une somme de \$22,000 à l'entretien des Parcs Publics et à l'achèvement des nouveaux parcs, dans les quartiers St-Gabriel, Notre-Dame-de-Grâce, de Lormier et Edmond.

Quartier Saint-Denis

Les contribuables de la rue Garnier, quartier Saint-Denis, demandent au Comité exécutif, par voie de requête, de la lumière et des trottoirs.

Les ministres, déguisés en hommes d'Etat, venaient de faire leur entrée; l'orateur avait même pris son siège, mais l'huissier n'était pas apparu.

Le temps fuyait et droitiers et gauchers commençaient à en avoir assez de faire le pied de grue.

Tout à coup les portes s'ouvrirent et un à un, à la queue leu leu, précédés du gouverneur et de ses aides-de-camp, les membres du cabinet sortirent et défilèrent la tête basse, la mine abattue... Le cliquet sonna au champ.

C'était touchant! Les députés, comme toujours, n'y comprenaient rien; chez les crêchards on n'avait vu pareil abatement depuis Drummond-Arthabaska.

L'huissier, enfin, s'avança avec un immense placard qu'il afficha à la vue de tous. C'était une proclamation.

AJOURNEMENT

"A nos, etc., etc., Salut."

"Notre parlement s'ajourne par sympathie pour notre distingué ministre plénipotentiaire près le Japon."

"En disant hier soir, chez le général Oku, notre distingué Rudolph Lemieux, peu habitué au maintien des armes, a failli s'harikiriser en tombant sur un couteau de table. Les dommages sont purement matériels."

"Salut."

"Les buveteurs d'Oloucaurent font fortune ce soir-là. On mouillait le chagrin, quoi!..."

JEAN PICK.

La rougeole

Le Dr J. E. Laberge, directeur du service des maladies contagieuses, disait ce matin que l'épidémie de rougeole n'est pas passée, qu'il en reste encore plus d'un million de cas dans la Ville; et qu'elle ne tarderait pas à prendre des proportions alarmantes si les inspecteurs cessaient un instant de faire vigilance.

Allocation de \$600

Le comité exécutif a décidé ce matin de recommander au Conseil d'accorder à l'échevin N. Lapointe, une allocation de \$600 pour faire dresser des plans pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre la rue Fuldard et l'avenue Atwater, quartier Ste-Camégonde.

L'encombrement des rues

L'échevin Boyd a suggéré ce matin au Comité exécutif un moyen de dégager un peu la circulation, à l'angle des rues St-Jacques et McGill, entre 5 et 7 heures du soir, en attendant que la Commission des services publics, à qui on en a référé, ait réglé la question. Ce serait de faire arrêter aux endroits suivants les tramways allant vers l'ouest: Notre-Dame, au même endroit que maintenant; les voitures Centre et Wellington, après avoir touché le coin; le tramway Windsor, de l'autre côté de la rue McGill; et le tramway Beaver-Hall, à l'ouest du square Victoria.

Le site qui doit être choisi pour l'Exposition

LES PRINCIPALES RAISONS

Les représentants de la Ville de Montréal et le Comité choisi par la Compagnie d'Exposition, ont visité hier les différents terrains offerts par les soumissionnaires, et ils se sont certainement rendu compte des avantages qu'offrent ces différents terrains.

Cependant, indépendamment de tout parti-pris, le site rationnel de l'Exposition doit être choisi dans l'Est de l'île de Montréal, et voici pourquoi:

1o.—La proximité du fleuve et du Port de Montréal; avantages incomparables d'abord pour le transport des gens et des marchandises à l'Exposition; ensuite pour l'usage que la Compagnie veut faire de son terrain, comme parc, en dehors du temps des expositions.

C'est le fleuve Saint-Laurent qui a fait de Montréal la Métropole du Canada.

C'est la navigation qui a développé Montréal; et un terrain d'exposition qui ne bénéficierait pas des nombreux avantages qu'offre la navigation fluviale, avec ses propres quais sur le Saint-Laurent, ne devrait pas être considéré.

Qu'on veuille bien se rappeler que le but d'une exposition est non seulement de faire connaître les produits du Canada, mais de créer un débouché commercial pour les produits étrangers, et que le prestige de Montréal, comme port national du Canada, serait considérablement diminué si le terrain de l'Exposition n'était pas situé sur le Saint-Laurent.

Du reste, l'ancien terrain d'Exposition était situé loin du fleuve, dans le centre de l'île de Montréal, et l'on peut se rappeler les nombreux inconvénients qu'il présentait.

2o.—La pointe Est de l'île de Montréal sera, avant 20 ans, entourée d'industries, l'Exposition sera donc dans son milieu naturel.

Aucune partie de l'île de Montréal ne se prête aussi bien que l'Est pour l'établissement des manufactures, car les grandes facilités de transport dont bénéficie l'Est, ne se trouveront nulle part ailleurs.

3o.—Le "Montreal Street Railway", depuis 3 ans, a réussi à transporter en quelques heures toute la population de Montréal, jusqu'au Parc Dominion, et à la ramener dans la même soirée.

Toute l'organisation du Tramway converge maintenant vers l'Est, il n'y a rien qui perfectionne un peu les voies et l'on aurait, par la rue Notre-Dame, par le Terminal, et surtout par le Grand Boulevard de Montréal-Est,

qui sera terminé en 3 ans, les plus belles communications possibles.

Aucune partie de l'île de Montréal ne peut se vanter d'avoir de si nombreuses et de si faciles communications, car l'Est possède trois voies de la Cie des Tramways: Sainte-Catherine, Ontario et Notre-Dame, qui pourront facilement être continuées jusqu'au site de l'Exposition.

De plus, l'Est est traversé par la Cie du Terminal et du Canadian-Nord, et le C.P.R. fait en ce moment des démarches pour établir une double voie jusqu'au Bout de l'île.

Soit au point de vue du transport du fret ou des voyageurs, l'Est est donc mieux favorisé que toute autre partie de l'île de Montréal.

4o.—Enfin, la question du prix, bien qu'étant la moins importante en l'espèce, mérite d'être sérieusement considérée, surtout quand il s'agit de différence de moitié.

En effet, si la Compagnie d'Exposition pouvait épargner sur l'achat des terrains \$150,000 ou \$200,000, cela lui permettrait de construire de plus beaux et de plus spacieux édifices, et de faire l'ornementation de son terrain plus rapidement.

Hier encore, après avoir visité les terrains, un des principaux intéressés déclarait que le prix de \$750,000 l'aurait demandé par un des soumissionnaires de la partie Est, était plus que raisonnable. Il est donc parfaitement inutile de payer des prix plus ou moins fantaisistes demandés par certains soumissionnaires.

Avec l'économie de cette façon, la Cie d'Exposition pourrait se faire construire certaines attractions spéciales; soit un trottoir roulant, soit une tour servant de phare, et projetant ses rayons lumineux à plusieurs milles de distance; soit encore un petit tramway faisant le tour de l'Exposition.

Il y a huit ans que cette question de site d'Exposition est sur le tapis, et les intéressés ont certainement eu amplement le temps d'étudier la question sur toutes ses faces. Il n'est donc plus temps de chercher ce qu'on ne trouvera pas, alors qu'on a ce qu'il faut sous la main.

Pourquoi sacrifier de nouveau l'Est de Montréal, lorsque les terrains les plus avantageux, les mieux situés et les moins chers, se trouvent situés dans l'Est de l'île de Montréal?

Mort de M. G. Dupuis

Québec, 17. — On annonce la mort subite de M. Georges Dupuis de Saint-Marc, Beauport, à l'âge de 85 ans. Il était un des citoyens les plus en vue et les mieux connus du district.

Ainsi, la province et la société ne peuvent-elles rien retirer de ces filous, de ces gibiers de potence, de ces paresseux qui l'automne et l'hiver préfèrent la réclusion au travail et à la liberté?

Doit-on se contenter purement et simplement de "mettre à l'ombre" la lie de la société, de la loger, la nourrir, l'éclairer, la chauffer, etc., aux frais des honnêtes gens et au préjudice souvent des parents, des enfants de ces tristes individus?

Doit-on utiliser le travail des prisonniers? C'est tout un problème depuis longtemps controversé et dont la solution est éternellement différée.

Le système que possèdent les enfants des détenus et des dévotés de l'Etat vis-à-vis d'eux.

Quel système de catégories et de circonstances, les écoles bilingues ne sont pas inférieures aux écoles anglaises. On l'a dit et répété et les faits sont là pour le prouver.

Le système que l'on voudrait préconiser contre le système bilingue, s'il ne s'agissait de petits Canadiens-français, serait traité d'insensé. Et ce serait avec raison.

Les catholiques anglais aient un plus grand nombre de lauréats que les Canadiens-français aux examens chaque année, cela se conçoit. Ils habitent les villes d'ordinaire et leurs écoles, pour la plupart, sont des écoles modèles, tandis que nos Canadiens-français sont en très grande majorité des cultivateurs qui vivent sur leurs terres et leurs écoles sont le plus souvent des écoles rurales.

Encore une fois, à égalité de catégories et de circonstances, ces derniers ne sont inférieurs aux premiers. Une enquête impartiale, si on la fait, ne manquera pas de l'établir.

On, le système bilingue a du bon quoiqu'il en disent ses détracteurs et ses résultats sont excellents.

Mgr Fallon a dit que si on mettait les enfants Canadiens-français à l'étude exclusive de l'anglais, en trois mois ils sauraient le lire couramment. Sa grandeur croit-elle que l'expérience n'en a pas encore été faite? Oh, elle l'a été et maintes fois. En voici les résultats obtenus et connus.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de pensionnats anglais avec quelques rares élèves Canadiens-français. Il s'agit d'écoles paroissiales, en grande partie canadiennes-françaises, comme le sont les écoles bilingues. Oui, il s'agit d'écoles qu'on aurait dû faire bilingues et qu'on a faites anglaises. La chose s'est faite et plus d'une fois.

DEMAIN:

Le "Devoir" publiera la première des lettres parlementaires de M. Georges Pelletier.



# Perdu corps et biens sur le lac Winnipeg

LE "WOLVERINE", AVEC QUATORZE MARINS ET SOIXANTE-SIX PASSAGERS, N'A PAS DONNE DE SES NOUVELLES DEPUIS TROIS SEMAINES.

Selkirk, Man., 17. — On est convaincu que le "Wolverine", qui a quatorze hommes d'équipage et soixante-six passagers, est perdu corps et biens sur le lac Winnipeg. On n'a eu aucune nouvelle du vaisseau depuis trois semaines. Un indien qui vient d'arriver ici, affirme que le bateau a coulé, et que tout le monde a péri. Il ajoute que, à tout événement, si quelques-uns ont pu se sauver, il leur a fallu se réfugier dans les îles désertes du lac où ils seront obligés d'attendre que la glace soit prise pour revenir sur le continent. Mais, il est probable qu'ils auront le temps d'y mourir de faim, malheureusement.

Les recherches se font actuellement dans tous les sens, pour pouvoir sauver ces malheureux. Le ministre de la Marine, à Ottawa, a ordonné que le navire du gouvernement, le "Lady of the Lake", parte immédiatement de Selkirk pour aller à la recherche du steamer "Wolverine" qui avait à son bord quatre-vingt personnes.

# La ville d'Outremont contre l'annexion

COMME WESTMOUNT, MAIS SANS INDIGNATION, OUTREMONT NE VEUT PAS SE FONDRE DANS LA VILLE DE MONTREAL.

Outremont est franchement opposé à l'annexion à Montréal. A la réunion du conseil municipal, hier soir, sous la présidence du maire Beaubien, non seulement l'administration a rejeté unanimement l'offre de la ville de Montréal, mais elle a même refusé d'envoyer auprès de la commission pour l'annexion, des délégués pour discuter la question.

Après une assez longue discussion, le conseiller Stuart, appuyé par le conseiller Cooke, fit adopter à l'unanimité la résolution suivante: "Que ce Conseil est formellement et péremptoirement opposé à l'annexion, et de plus que le Conseil à l'assurance de l'appui unanime des contribuables de la municipalité sur cette question, et que le Conseil s'ajourne au 23 courant, pour discuter des moyens à prendre pour s'opposer à l'annexion."

# Sollicitude des Puissances pour la Libérie

On sauve ce pays de la banqueroute

Paris, 17. — Le Temps d'hier annonce qu'un arrangement est intervenu entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet du réajustement des finances de la Libérie. M. Knox, le secrétaire d'Etat américain avait fait, en juillet dernier, comme moyen de sauver la Libérie de la banqueroute, la proposition suivante: Les Etats-Unis se chargeraient de payer la dette libérienne, à condition que la perception des droits de douane soit laissée à sa surveillance.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères de la république française s'objecta alors à ce mode de règlement, car, disait-il, on semblait complètement ignorer les traités passés entre la France et la Libérie en 1892 et 1907. Mais, depuis, tout semble s'être aplani. L'Angleterre et l'Allemagne, aussi intéressées dans la question, ayant opiné en faveur de la manière de voir du Secrétaire Knox, c'est sur cette base que l'arrangement a été définitivement conclu.

# L'ABOLITION DES BARRIERES

La Compagnie des Barrières de Péage fait quelques concessions. --- Le Comité Exécutif fait rapport au Conseil

Les sept ou huit barrières de péage qui existent encore dans les nouveaux quartiers seront abolies à la charge de la ville. Les contribuables de ces quartiers prétendent avec raison, qu'ils ne devraient plus payer de droit de passage, maintenant qu'ils font partie de la ville.

L'avocat de la ville, M. Ethier, qui avait été chargé de conduire les négociations avec la compagnie des barrières de péage a rendu compte, aux commissaires, des résultats de sa mission.

Après des pourparlers assez longs, M. Ethier a obtenu trois concessions qui peuvent, dans une certaine mesure, faciliter une entente entre la ville et la compagnie.

1o. La compagnie renonce à imposer à la ville la condition de reprendre les employés de la compagnie; la ville ne les reprendra que si elle le peut. Ce n'est donc plus une condition, mais une requête formée par la société des barrières.

2o. La compagnie des barrières ne mettra de barrières supplémentaires sur les chemins qu'en autant qu'il s'ouvrira des chemins pour permettre aux citoyens de Montréal de passer sans payer.

3o. Les droits d'entrée que la société perçoit sur les compagnies comme la M. S. Ry. et les compagnies qui possèdent des poteaux électriques, continueront comme par le passé à être perçus.

Cette condition est acceptée par les commissaires, car elle ne représente que quelques centaines de piastres que les compagnies doivent payer.

Les commissaires ont donc décidé, après un sérieux examen de la question, de faire un rapport au conseil, et demander l'approbation des nouvelles modifications.

# Remerciements de l'Assistance Publique

Les Dames Patronnesses de l'Assistance Publique désirent exprimer leur profonde reconnaissance aux personnes qui ont contribué au succès de la grande fête aux huttes, du 30 octobre dernier, par leurs dons généreux.

MM. Laporte, Martin & Cie, L. Chanut, Fils & Cie, Larue & Cloutier, Hudson & Hébert, Viau & Frères, la maison L. P. Pelletier, Hudson & Orselli, Moquin Frère, Boivin, Wilson & Cie, Laurence, Wilson & Cie, Masson & St-Germain, N. G. Valliquette, Dumaine, Lavardure, Beaulieu, Lanthier, Charbonneau, Rickner, du marché Bonsecours, etc.

# Fameux guerrier

Champigny, Ill., 16. — Le lieutenant-colonel Edmund Gustav Fechet, de l'armée américaine, est mort ici, hier, d'une syncope. Il était un fameux guerrier; il commandait en 1899 le régiment qui tua Sitting Bull, le célèbre chef Sioux.

# L'Empress of Britain

DE QUEBEC

Un train spécial pour bateau, pour Québec, quittera la gare Windsor, vendredi, 18 novembre, à 9 h 45 a.m., pour Québec, pour l'accommodement des passagers qui doivent s'embarquer sur "l'Empress of Britain".

Ce train composé de wagons-salons, d'un wagon-buffet, de wagons-lits, et de chars de colis, se rendra jusqu'aux abords du paquebot, à Québec.

# VENDREDI

Vente attrayante à 19c

500 articles de 25, 35 et 50 cts seront sacrifiés à 19 cts. Occasion tout à fait extraordinaire.

MAISON VIAU, Magasin Départemental, 1321 et 1329 Ste-Catherine Est, près Dufrénoy.

# La discussion Lemieux-Franco

La discussion entre MM. Lemieux et Franco, croyons-nous, n'aura pas lieu demain soir, à la Salle Saint-Joseph.

Dans la "Gazette" du 14 courant, M. Franco définit M. Lemieux d'aller le rencontrer à la salle du Marché Saint-Jean-Baptiste. M. Lemieux accepta sans poser aucune condition, croyant, dit-il, pouvoir y rencontrer un public assez nombreux pour forcer les deux orateurs à écouter les deux orateurs avec attention.

Aujourd'hui, M. Franco a changé la proposition, et c'est dans la petite salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine, qu'il convoque M. Lemieux.

Ce dernier ne se refuse pas à discuter avec M. Franco, mais il veut que ce soit dans une salle spacieuse, et il se déclare prêt à payer la moitié du loyer de la dite salle.

M. Lemieux a écrit que M. Franco avait offert confiance aux gens de Saint-Jean-Baptiste et s'en tenait à sa première proposition de le rencontrer au Marché Saint-Jean-Baptiste.

M. Lemieux a formulé ces déclarations dans une lettre adressée à M. Franco.

# Association du Jeune Barreau

Le colonel F. W. Hibbard, C.R., donnera une conférence à l'Association du Jeune Barreau sur la loi créant la "Commission des Services d'Utilité publique", et les pouvoirs et la juridiction de cette commission.

Vu les attaques qui ont été faites contre cette commission, la conférence promet d'être intéressante.

L'Association du Jeune Barreau a invité des représentants de différents corps publics qui sont invités à exprimer leurs vues sur la question.

La conférence aura lieu à l'Hôtel Windsor, chambre 135, lundi, le 21 novembre, à 8 heures du soir.

Nombreuses victimes

Richmond, Indiana, 17. — Un train du Pennsylvania RR., a déraillé, ce matin, près d'ici, et cinq personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées.

# Assurances et Commerce

Conférence de M. Donat Brodeur, Conseil du Roi, sur ce sujet. --- Le mémoire des houillères

A la réunion de la Chambre de Commerce du district de Montréal, hier après-midi, M. Donat Brodeur, Conseil du Roi, a fait une conférence sur les ventes en bloc et les indemnités d'assurances.

A son sens, l'une de nos lois les plus sages est celle qui a été adoptée à la dernière session de la Législature, sous le nom de la "Vente en bloc" due à l'initiative de la Chambre de Commerce.

Le négociant vend sa marchandise au commerçant pour qu'il la débite en détail et non pour qu'il la revende en bloc. La vente en bloc peut bien être un acte de commerce dans le sens juridique du mot, mais ce n'est pas faire du commerce proprement dit. Cette loi a donc pour effet de prévenir la fraude et d'assurer d'une manière efficace le gage commun des créanciers sur les biens de leur débiteur.

L'étude de cette loi fait comprendre au conférencier qu'elle pourrait recevoir son application, si l'on veut, son principe pourrait être appliqué dans le cas où un commerçant dont le fonds de commerce a été consommé en tout ou en grande partie par le feu, doit recevoir une indemnité des compagnies d'assurance. Dans l'un comme dans l'autre cas, le gage du créancier disparaît et est changé en une somme d'argent à être payée au commerçant.

Légalement, le commerçant peut retirer l'argent, et, ce qui n'est pas légal, se moquer ensuite de ses créanciers.

Il est vrai qu'on peut supposer plusieurs autres hypothèses dont la solution pourrait être toute autre. Ainsi le commerçant pourra avec son indemnité renouveler son fonds de commerce, ou composer avec ses créanciers, soit au moyen d'un concordat, soit en obtenant une extension de délai. Mais dans chacune de ces hypothèses, il reste maître de son indemnité et il contrôle, pour ainsi dire ses créanciers.

Si le commerçant devient insolvable par la destruction de son fonds de commerce, on peut avoir recours à la demande de cession de biens, lorsque l'indemnité ne couvre pas les pertes; mais chacun sait que rarement le créancier reçoit un dividende convenable, à cause du coût toujours énorme de la liquidation.

On pourrait opposer encore d'autres hypothèses, mais supposons au contraire que l'indemnité couvre les pertes, que l'assuré reçoive le plein montant de son assurance, comment les créanciers pourraient-ils faire honorer leurs réclamations si le débiteur est récalcitrant?

Il arrive aussi que le commerçant a transporté ses polices en garantie à l'un de ses créanciers, lequel, à l'exclusion des autres, recevra le montant de l'indemnité, et alors ceux-ci, pour toute somme de compte, devront passer leur créance au compte de profits et pertes. Cette préférence est injuste?

La loi ne peut pas protéger le créancier dans des cas semblables.

Il existe donc une lacune dans la loi, puisqu'elle est impuissante à étendre sa protection équitable et égale pour tous dans le cas actuel. Et cependant là où il existe un mal, il devrait exister un remède, du moins dans le domaine légal, et si le remède n'existe pas, il faut le trouver et l'appliquer.

Pour garantir davantage le principe légal voulant que les biens d'un débiteur sont le gage commun de ses créanciers, il semble qu'au moins la loi devrait déclarer que toute indemnité due à un assuré commerçant ne pourrait être retirée par lui ou par son cessionnaire que du consentement de tous ses créanciers.

M. Brodeur trouve la solution de cette question dans la loi de la "Vente en bloc."

Cette loi ne peut être élaborée d'une manière efficace qu'après avoir entendu et pesé l'opinion des négociants, manufacturiers et commerçants de diverses catégories qui sont membres de cette Chambre, et, aussi les critiques des journaux et des autres chambres de commerce de notre province.

C'est alors que le comité de législation de la Chambre aura la compétence voulue pour présenter à la Législature provinciale un projet de loi qui recevra auprès de nos députés la même faveur que celui de la "Loi sur la vente en bloc."

Les biens d'un débiteur ne sont le gage commun des créanciers qu'autant qu'ils demeurent dans le patrimoine de leur débiteur; mais lorsque la marchandise est vendue, que sa valeur est convertie en argent, ce gage disparaît pratiquement parce que le recours du créancier sur l'argent qui est dans la bourse de son débiteur est absolument illusoire.

Que le fonds de commerce d'un commerçant soit vendu en bloc, ou qu'il soit détruit en bloc par le feu, cela revient au même pour le créancier; sa créance reste, mais son gage est disparu.

Bien plus, le locataire a un privilège pour le paiement de son loyer sur le fonds de commerce de son locataire; s'il est détruit par le feu, son privilège ne passe pas sur le montant de l'indemnité. C'est ce qui a été décidé maintes et maintes fois par nos tribunaux.

Il n'est pas juste que le com-

merçant puisse transporter sa police d'assurance à un seul de ses créanciers, parce que c'est là une préférence indue. Et cependant un tel transport n'est pas illégal, si à ce moment le débiteur n'est pas insolvable. Il semble qu'il serait facile au législateur de parer à un tel état de chose, sinon par une loi radicale comme celle qu'on propose, au moins en statuant qu'un tel transport ne sera valable qu'en autant que l'indemnité sera partagée entre tous les créanciers.

M. Brodeur est vivement félicité sur son travail.

Le conseil accuse réception d'un mémoire fort intéressant sur la réciprocité au sujet du charbon, entre les Etats-Unis et le Canada.

Le mémoire s'oppose fortement à cette réciprocité qu'il appelle désastreuse au point de vue des deux industries de la houille et de l'acier.

Actuellement plus de cinquante millions sont engagés dans l'industrie du charbon, dans la province de la Nouvelle-Ecosse seulement, et dix-sept mille hommes et adolescents sont employés dans les mines. Un cinquième de la population de la Province dépend de cette industrie pour vivre. Le tiers des revenus provinciaux provient des droits régalien sur le rendement des mines. La production s'est accrue de huit cent mille tonnes en 1879 à 6,400,000 tonnes en 1908. On paye chaque année en salaires aux ouvriers des mines et autres intéressés dans l'industrie, plus de huit millions et demi, et l'on dépense à peu près deux millions pour l'outillage.

Le mémoire met encore en évidence l'énorme effectif des employés de chemins de fer, des compagnies maritimes et des débardeurs, requis pour le transport et la maintenance du charbon néo-écossais à Montréal et aux grands ports du Canada. A Québec et à Montréal, les commissions du port touchent cent mille piastres des houillères.

En permettant la réciprocité sur le charbon, les houillères canadiennes sont rapidement surpassées par les producteurs américains; et les aciéries, qui ne peuvent logiquement s'établir loin des mines, sont forcées de diminuer leur rendement et même de fermer leur porte si le charbon américain accapare le marché canadien, forçant ainsi nos mines à cesser leur travail.

Le mémoire est signé des compagnies Dominion Coal, Nova Scotia Coal and Steel, Cumberland Railway and Coal, Acadia Coal, Intercolonial Coal, l'Inverness Railway and Coal, Port Hood Richmond Railway Coal, Mackay Mining, et Colonial Coal.

Dans les conclusions du mémoire on voit que le marché de la Nouvelle-Angleterre ne vaudrait rien pour le charbon de la Nouvelle-Ecosse; qu'une grande partie du commerce laurientin sera perdu à la Nouvelle-Ecosse; que la réciprocité sera désastreuse pour les industries régionales du charbon et de l'acier; que cela désorganiserait le commerce interprovincial et fera perdre de forts revenus à l'Intercolonial, à la Province, à la navigation, aux commissions des ports de Montréal et de Québec; entraînera le chômage forcé d'un très grand nombre d'hommes, réduisant ainsi de beaucoup le marché local des produits de la ferme, et que, en fin de compte, tous les avantages seront acquis aux producteurs et aux chemins de fer des Etats-Unis.

Le comité de législation a soumis la résolution suivante à la Chambre:

La Chambre, considérant que les Compagnies à fonds social sont devenues une catégorie de contribuables appelés à porter une forte partie des charges et taxes de l'administration municipale; et que, vu leur nombre toujours croissant, il n'est plus équitable de les ignorer dans la faculté de participer au choix des édiles et commissaires, ainsi qu'aux plébiscites, eroit devoir prier les autorités compétentes d'amender la charte de la cité et de prendre toutes les autres mesures nécessaires pour conférer aux membres du bureau de direction des compagnies à fonds social la faculté de voter comme les autres contribuables dans les affaires municipales.

Etaient présents à la réunion d'hier: MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président, occupant le fauteuil en l'absence de M. O. S. Perrault, président; C. H. Catelli, G. Boivin, Hon. Alph. Desjardins, W. U. Boivin, Joseph Fortier, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, A. H. Hardy, A. E. Labelle, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, L. J. Loranger, C.R.; Donat Brodeur, C.R.; J. T. Armand, Adélar Fortier, J. C. G. Contant, J. L. Coutlée, E. Blanchard, Hy. Blachford, Dr. J. C. Poissant, L. de Roode et P. Bourbonnière, C.R.

Une flotte de sous-marins

SERA ENVOYEE EN PERMANENCE EN CHINE PAR L'ANGLETERRE

Londres, 17. — On annonce qu'une flotte de sous-marins britanniques sera envoyée à Hong Kong pour y stationner permanentement. D'autres flottilles du même genre seront envoyées plus tard à Gibraltar et aux autres stations.

Mesure urgente

Washington, 17. — On croit que la principale question discutée aux assises de la commission du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, est la réduction des taxes sur les wagons-lits. On demandera aux compagnies de fixer un prix différent pour les lits supérieurs que pour ceux qui sont placés de plein pied.

Mgr Guay malade

Québec, 17. — Nous apprenons avec peine la grave maladie de Mgr Guay qui a été frappé d'une attaque de paralysie. Il est retenu à son hôpital de Saint-Joseph de Lévis.

**Lampes** **Coutellerie** **Vaisselle** **Verrerie**

*L'Art de Brodeur*

327 Boulevard Saint-Laurent, | DEUX MAGASINS | 533 rue Sainte-Catherine

PRES SAINTE-CATHERINE PRES AMHERST

Nous n'avons pas besoin de vendre de Services à Diner incomplets. Nos services complets sont meilleur marché que les incomplets offerts ailleurs.

SERVICE POUR 12 PERSONNES EN VAISSELLE ANGLAISE, dessins de fleurs vertes sur fond blanc . . . . . \$3.95

SERVICE, 12 PERSONNES, dessin en deux couleurs, rouge et vert foncé — Supérieur, à . . . \$4.50

SERVICE, 12 PERSONNES, doré avec or jaspé, remi porcelaine premier choix . . . . . \$5.35

Voyez notre ligne spéciale de tasses et soucoupes et d'assiettes, trèfle doré.

TASSE ET SOUCOPE pour . . . . . 5c

ASSIETTES plates et creuses, chaque . . . . . 5c

Nous avons la même série rebef céréales blanche au même prix.

Nous recevons actuellement nos nouvelles lignes de verrerie.

LAMPES A SUSPENSION avec poulies, pour passages, globes toutes couleurs, à \$1.50 \$1.75 et \$2.50 en montant.

**COUPELLERIE (des meilleures marques)**

COUPEAUX, marque authentique de JOS. RODGERS, manche oval en imitation d'ivoire, grandeur dessert, \$1.00 la douzaine, grandeur table, \$1.75 la douzaine. La même marque avec manches carrés \$1.50 pour le dessert et \$5.50 pour la table.

COUILLERS ET FOURCHETTES de Wm. Rodgers, style d'argenterie en relief. Prix la douzaine: couillers à café, \$2.50; à thé, \$2.50; à dessert, \$4.50; de table, \$5.00; fourchettes \$4.50 et \$5.00; couillers à dessert, chaque, \$1.00; couillers à soupe, \$3.00 chaque.

Voyez nos lignes spéciales de coupeaux à manche d'ivoire forme ovale à \$2.50 et \$3.00; forme carrée à \$3.00, \$3.50. Nous avons aussi une ligne spéciale de couillers en nickel solide, inusables et ne ternissant pas aux prix suivants par douzaine:

Couillers à café, 75c; à thé, \$1.00; à dessert, \$1.50; à soupe, \$2.00.

La même série en nickel anglais: couillers à thé, \$1.50; à dessert, \$2.50; à table, \$3.00; fourchettes à dessert, \$2.50; de table, \$3.00.

**Services de Chambre de Toilette**

SERVICES DE CHAMBRE DE TOILETTE — Composé de 4 pièces en vaisselle anglaise, couleurs rose ou bleu, ou art, à . . . . . \$1.45

Le même service composé de 10 pièces . . . \$1.95

Un autre doré, vert et or jaspé, 10 pièces . . \$3.50

Service nouveau, rose émailé, 10 pièces . . \$4.00

**POUR VOS CADEAUX**

Nous avons un choix de pièces artistiques uniques en bronzes, faïences, ivoirines, terres cuites, verre taillé, marbres, et électroliers. Si nos clients le désirent, nous conserverons jusqu'au Jour de l'An, les cadeaux sur lesquels un dépôt sera fait.

NOS DEUX MAGASINS SONT OUVERTS LES LUNDIS ET SAMEDIS SOIRS.

**Appartements**

au St. Regis

Quelques appartements actuellement vacants seront laissés, pour la saison d'hiver, à des

**PREX SPECIAUX**

Ils sont élégamment meublés et pourvus de toutes les commodités modernes.

Thé de l'après-midi, de 4.30 p.m. à 6 p.m. Musique par l'Orchestre de St. Regis

Restaurant ouvert de midi à minuit . . . . .

**LUNCH-DINER-SOUPER**

Repas à la carte à toute heure de midi jusqu'à l'heure de la fermeture

Appartements à louer pour hommes seuls.

Cabinets pour soupers particuliers maintenant ouverts.

**The St. Regis**

TEL., UP 5071

Contre la réciprocité

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE KINGSTON ADOPTE UNE RESOLUTION EN CE SENS.

Kingston, Ont., 17. — La Chambre de commerce de cette ville, à l'unanimité de ses membres, a adopté, à sa séance d'hier, une résolution par laquelle elle se déclare absolument opposée au moment actuel, et qu'il intervienne, entre le Canada et les Etats-Unis, un arrangement tarifaire favorisant la réciprocité entre les deux pays. La résolution a été présentée par M. John Heaton et appuyée par tous les membres présents. Elle s'exprime à peu près en ces termes: "Que le tarif canadien doit être édifié et maintenu de façon à encourager le placement des capitaux dans les entreprises canadiennes et favoriser la fabrication dans ce pays, d'articles de première nécessité que nous sommes encore obligés d'importer en ses termes. De plus notre tarif, tout en protégeant nos intérêts, doit donner une préférence substantielle à la Mère-Patrie, avant de faire quoi que ce soit pour tout autre pays."

A la même séance il a été aussi adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de s'occuper sans retard des travaux à faire pour améliorer et rendre plus facile la navigation dans le canal Rideau. Une délégation ira rencontrer les ministres d'Ottawa à ce propos.

Pour sauver Crippen

Londres, 17. — On doit présenter aujourd'hui au secrétaire d'Etat Churchill une requête portant plusieurs milliers de signatures et demandant la commutation de la peine prononcée contre le docteur Crippen, condamné à être pendu mercredi prochain pour le meurtre de sa femme l'actrice Belle Ellmore.

Mesure urgente

Washington, 17. — On croit que la principale question discutée aux assises de la commission du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, est la réduction des taxes sur les wagons-lits. On demandera aux compagnies de fixer un prix différent pour les lits supérieurs que pour ceux qui sont placés de plein pied.

Mgr Guay malade

Québec, 17. — Nous apprenons avec peine la grave maladie de Mgr Guay qui a été frappé d'une attaque de paralysie. Il est retenu à son hôpital de Saint-Joseph de Lévis.

**FOURRURES**

**ET CHAPEAUX D'AUTOMNE**

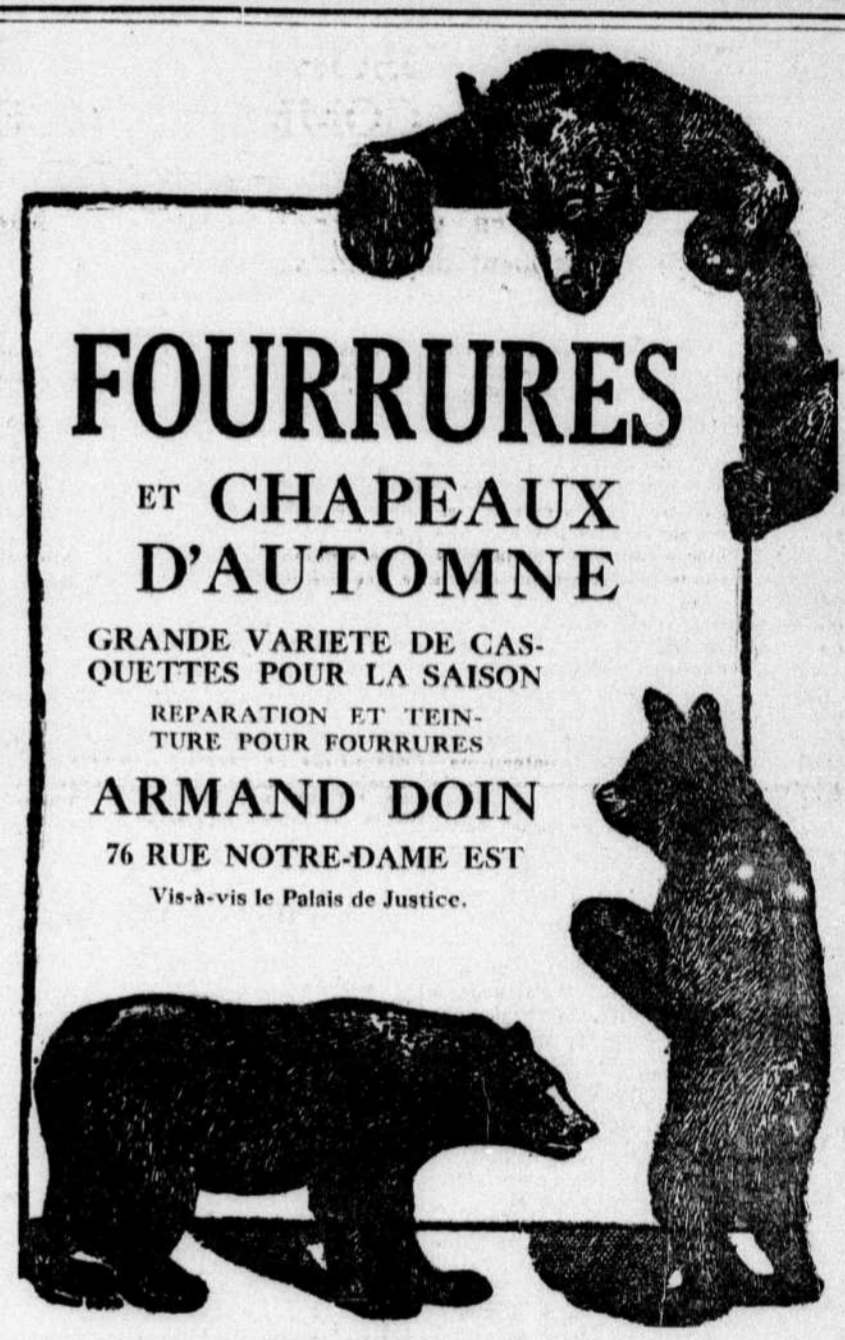
GRANDE VARIETE DE CASQUETTES POUR LA SAISON

REPARATION ET TEINTURE POUR FOURRURES

**ARMAND DOIN**

76 RUE NOTRE-DAME EST

Vis-à-vis le Palais de Justice.



GRANDES OCCASIONS POUR CETTE SEMAINE

**Grand Marché de l'Est**

Grande quantité de Beurre d'octobre de choix, à la tincture 25 1/2c la livre, à la livre . . . . . 26c

Autre bon beurre de table, à la tincture, 24c à la livre . . . . . 25c

475 douzaines d'œufs garantis . . . . . 28c

Grande quantité d'épaves de bœuf de choix, la livre . . . . . 7 1/2c

2,000 livres de porc frais "trimmés" . . . . . 12c

Grande quantité de quartiers d'agneau, de . . . . . 9c à 12c

Grande quantité de quartiers de veau, de . . . . . 8c à 12c

Steak de bœuf de première qualité . . . . . 10c à 15c

395 livres de jambon de choix, de . . . . . 15c à 18c

Raisin rouge, le panier . . . . . 35c

Oranges, Fruits en grande quantité et au meilleur marché.

**A. & E. SAUVAGEAU**

667 RUE SAINTE-CATHERINE EST. Téléphone, Est 2092.

LA PREMIERE COMPAGNIE D'ASSURANCE ANGLAISE ETABIE EN CANADA, A. D. 1804.

**FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY, Limited.** VIE FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE. CAPITAL ET ACTIF . . . . . \$78,500,000

Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie . . . . . 350,000,000

Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour 2,500,000

la garantie des assurés en Canada.

Directeurs pour le Canada: — R. MACD. PATTERSON et J. B. PATTERSON, No 109 rue St-François-Xavier, Montréal, P.Q.

Agents pour la ville: — Arthur Simard, E. Lamontagne, C. E. Black, A. U. Meloux, C. Galbraith, F. X. Lanthier, C. H. Routh, H. Joseph, E. A. Whitehead Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

**LE TERRAIN DE L'EXPOSITION**

LA VILLE DE MAISONNEUVE DEMANDE QU'ON N'EN FASSE PAS LE CHOIX IMMEDIATEMENT.

Le conseil de ville de Maisonneuve a passé une résolution, hier soir, par laquelle il demande aux directeurs de la compagnie de l'exposition de ne faire aucun choix définitif de terrain avant d'avoir visité ceux que la ville de Maisonneuve peut leur offrir et dont l'emplacement serait des plus avantageux.

En effet, disent les intéressés, c'est à Maisonneuve et non ailleurs qu'il devrait être placé le terrain de l'exposition. La ville possède un système d'égouts et l'aqueduc complet, est desservie par les tramways et toutes les lignes de chemins de fer; ses rues sont toutes macadamisées et l'on a accès aux quais.

Il est question d'un plateau situé à la hauteur de la rue Sherbrooke, dominant le fleuve, et qui pourrait être acheté à très bonnes conditions.

Le conseil de Maisonneuve demande à celui de Montréal de prendre la question en sérieuse considération et ajoute qu'il est prêt à le rencontrer pour la discuter.

La mortalité infantile et l'oeuvre de la goutte de lait

Rapport soumis au maire et aux commissaires de Montréal par l'Association Médicale du Dispensaire et de la Goutte de lait de la paroisse Saint-Enfant-Jésus

M. le Maire, et MM. les Contrôleurs de la Ville de Montréal. Au commencement de juillet dernier quelques médecins de la paroisse Saint-Enfant-Jésus se réunissent en association en vue d'enrayer la mortalité infantile dans leur paroisse. Ils ont élu un Bureau exécutif comprenant M. le Dr Poliquin, président, M. le Dr J. A. Rouleau, vice-président, M. le Dr Eug. Gagnon, secrétaire-trésorier, M. le Dr Del Vecchio, assistant-secrétaire, MM. les Docteurs Jos. J. Gauvreau, L. J. E. Miller, J. B. Prince, membres du comité de régie, et MM. les Docteurs Bouchamp, H. Demers, E. R. Dufresne, S. Langevin, Leclerc, E. Pelletier, F. Théoret et Les Verscheiden, comme membres adjoints, sous le haut patronage de M. le chanoine LePailleur et de M. le Dr Séverin Lachapelle qui en sont les présidents honoraires.

Des origines et des débuts de la Renaissance italienne

Intéressante conférence de M. J. B. Lagacé, hier soir, à l'Université Laval

Devant un auditoire choisi, M. J. B. Lagacé a donné hier soir dans une des salles de l'Université Laval une très intéressante conférence. Il a pris pour sujet de ses travaux, cette année : Des origines et des débuts de la Renaissance italienne. Nous ne saurions trop encourager le public de Montréal à suivre, en grand nombre, les conférences de M. Lagacé. Le sujet est très captivant et la forme qui l'enveloppe est très chatie. Cette première conférence a été comblée de la préface, l'introduction du sujet que le conférencier traitera cette année : "Des origines et des débuts de la Renaissance italienne." Dans l'exposition de cette vaste matière, M. Lagacé s'écartera des méthodes habituelles et au lieu de faire l'histoire détaillée des nombreuses écoles qui ont surgi au cours de ce mouvement, il nous fera connaître l'homme, le caractère, le tempérament de tous les maîtres de la Renaissance italienne, comme formant un tout homogène, comme le développement progressif et logique d'un idéal unique, réalisé avec des moyens variés dans les différents groupes artistiques, mais invariable en ses aspirations ultimes. Son but sera moins de dresser l'inventaire des écoles et des œuvres que de fixer l'attention sur les œuvres les plus caractéristiques, celles qui résumant le mieux les tendances de l'époque et le degré de science auquel elles étaient parvenues, par de patientes et laborieuses études, les nobles génies qui ont été les artisans de la Renaissance italienne, et qui ont conduit au sommet radieux de la beauté pure. Au reste, en voulant multiplier les informations biographiques et les aperçus techniques, on court le risque de fatiguer l'attention de l'auditeur qui n'a pas la ressource des musées.

Manteaux pour dames par-dessus fourrés. Parce que... Souvenez-vous que tout ce qui se porte en fourrures, nous l'avons en magasin... Notre assortiment est le plus considérable, le plus beau et le plus varié... Chas. Desjardins & Cie., 130, rue St-Denis.

Chas. Desjardins & Cie., 130, RUE ST-DENIS. Entre Ste-Catherine et Dorchester.

LE CLUB ATHLETIQUE CANADIEN INCORPORÉ. Capital autorisé \$100,000. Stock ordinaire 50,000. Stock préférentiel 50,000. (Les actions sont de \$10.00 chacune, payables 10 p. c. comptant et 10 p. c. tous les trois mois.)

Un Dernier Appel. Il ne nous reste plus que 5,000 dollars environ sur notre émission de \$20,000. POUR 5 PARTS—Une entrée générale au Parc Sohmer à toutes les séances de lutte organisées par le Club. POUR 10 PARTS—Un siège d'orchestre. POUR 20 PARTS—Un siège d'estrade que l'on pourra retenir pour toute la durée de la saison.

Chambre 48, 97 rue St-Jacques. Le soir on peut s'adresser 544 rue Sherbrooke Est. Bureaux Provisoires du Club: TEL. MAIN 4567. TELEPHONE EST 3813.

EMPOIS REMY. MESDAMES: N'employez que l'empois de riz Remy. ECONOMIE—20 p.c. d'économie d'empois sur tous les autres empois. FACILITE—L'empois de riz Remy s'emploie à froid plus besoin de chauffer ni de faire bouillir votre empois. BLANCHEUR—L'empois de riz Remy donne un blancheur immaculé, supérieur aux empois de blé ou de blé d'inde. SOUPLESE—Les cols et les chemises ne sont glacés et souples avec l'empois de riz Remy. Distributeurs généraux: LAPORTE, MARTIN & CIE., LITEE, MONTREAL.

Tableau des décès par gastro-entérite de 0 à 2 ans de 1904 à 1909. Année: 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, Moyenne. Mois: Juillet, Août, Sept., Oct., Total, Moyenne.

Pas de Marconigraphiste, pas de nouvelles

LE PAQUEBOT "DOMINION" ENTRE DANS NOTRE PORT HIER APRES-MIDI. IL N'A PU, DE TOUTE LA TRAVERSEE, DONNER AUCUN SIGNAL, SON MARCONIGRAPHISTE AYANT DISPARU. Le "Dominion", le dernier des paquebots de la ligne White-Star qui devait arriver jusqu'à cette année, a touché son quart de bonne heure hier après-midi. 125 passagers étaient à bord, dont 152 passagers de première. On avait fait plusieurs commentaires sur le sort du vaisseau, car aucune nouvelle n'était parvenue à Montréal depuis son départ de Liverpool. Une fois le "Dominion" dans le port, on connut la raison de ce silence. Il paraît que durant la soirée du dimanche, le 6 novembre dernier, c'est-à-dire vingt-quatre heures après qu'il eut quitté Liverpool, on aperçut que M. Frederick F. Sharpe, le marconigraphiste du bord, avait disparu. Le capitaine Mendus fit faire des recherches dans tout le vaisseau. Ces recherches furent sans succès. Sharpe, qui était un jeune homme accomplissant son premier voyage sur le "Dominion", n'avait eu le temps de beaucoup le remarquer. On sait qu'il vivait à Liverpool, mais on ignore l'adresse de ses parents et encore moins celle d'un ami qui pourrait fournir des renseignements. Sharpe était auparavant employé à bord du "Meganitic". La dernière fois qu'on le vit, il était 10 heures 30 minutes du soir, dimanche, et il paraissait en parfaite santé et de bonne humeur. Le temps était calme et on ne peut pas supposer qu'il ait été balayé par une vague. L'opinion la plus plausible est qu'il s'est suicidé en se jetant à la mer. Pour quel motif? On ne le sait pas encore. Le capitaine Mendus, voyant que son unique marconigraphiste n'était pas à son poste, tenta de se rapprocher le plus possible de Cape Bay et, comme il passait à la nuit, de faire des signaux avec des flambeaux et des fusées. Les signaux ne furent pas remarqués. C'est pourquoi le "Dominion" traversa inaperçu tout le golfe Saint-Laurent.

Le Roi Georges et la Reine aux Indes

Londres, 17. — Il a été officiellement annoncé, hier, que le Roi George et la Reine Marie s'embarqueraient pour les Indes, le 1er janvier de l'année 1912, pour assister à de grandes fêtes qui y seront données à l'occasion de leur couronnement.

On les remet en liberté tous trois. Calculata, 17. — Les trois Bengalais, mis en état d'arrestation, au cours d'une manifestation d'adieu, donnée en l'honneur de Lord Minto et sa femme, sous prétexte d'un vol de la vie du vic-roi des Indes, ont été remis en liberté. Il a été prouvé, à la satisfaction de tous, qu'il n'y avait aucune mauvaise intention de leur part.

Une fillette se brûle grièvement

Une fillette de 4 ans, Simone, enfant de M. Conrad J. Gauthier, employé municipal, domicilié rue des Erables, s'est très grièvement brûlée la main gauche, un côté de l'estomac et la tête, hier l'après-midi.

Des bandits pillent un village

Shrewport, 17. — Une bande d'hommes armés au nombre de 75, méconnus de l'exécution d'un nommé Thomas Hickey, a fait le sacage et le pillage du village connu sous le nom de "Oil City". La, et s'y sont installés en dictateurs. Un détachement de policiers est parti d'ici, pour aller prêter main forte aux malheureux villageois qui vivent terrorisés.

Explosion d'un poêle

Gustave Berabé, épicière, 778 rue Cartier, s'est brûlé, assez gravement les mains dans une explosion d'un poêle à gaz, hier l'après-midi.

Il meurt de ses blessures

Georges Gray, âgé de 60 ans, domicilié au No 235 rue Ottawa, est mort hier à l'hôpital Royal Victoria; son cadavre a été transporté à la morgue.

Un orteil coupé

Clarence Smith, 8 ans, résidant chez ses parents au No 278, rue Dorchester, Outremont, s'est fait couper un orteil au pied gauche, sous les roues d'un tramway du réseau de Ceinture, au coin des avenues Laurier et du Parc, hier soir. Le garçonnet se tenait sur le prolongement de la voie lorsque le tramway tourna; il se renversa loin pour ne pas être touché.

A Ahuntsic

M. Janin, surintendant de l'aqueduc Ahuntsic, de concert avec M. Meadows, ingénieur délégué par le Conseil provincial d'hygiène, le projet de l'établissement d'un filtre dans le quartier Ahuntsic. Un rapport sera présenté incessamment au Comité exécutif, à ce sujet.

Capitaine coupable de négligence

Portsmouth, Angleterre, 17. — La cour martiale siégeant ici hier, a trouvé le capitaine Fitzherbert, du croiseur cuirassé "Bedford", coupable d'avoir échoué son navire par négligence. Il sera démis de son titre et sévèrement réprimandé.

Cinq femmes blessées

Raleigh (C. du N.), 17. — Dans une course entre un automobile et un aéroplane hier, cinq femmes furent blessées. L'aéroplane, en tournant une courbe, dérapa et alla tomber dans la foule. Deux des victimes sont à la dernière extrémité.

Courrier de Québec

Québec, 17. — Une magnifique cérémonie religieuse a eu lieu hier à Saint-Sauveur alors que M. Wallace McDonald s'est converti au catholicisme.

Les cinémas et l'impôt de \$500

En dépit des avis qu'on leur a adressés et des délais accordés, plusieurs propriétaires de cinémas n'ont pas encore acquitté leur impôt de \$500.

ils auront de l'eau

A la demande réitérée des contribuables des rues Chamford et LaSalle, M. Janin, surintendant de l'aqueduc, a soumis un rapport aux commissaires dans lequel il explique que pour donner un bon service d'eau dans ces rues, il faudra poser une conduite principale de 205 pieds. Ce travail sera exécuté par la Montreal Water and Power Co. à laquelle on donnera en retour une allocation annuelle de 10 cents du pied pendant 10 ans.

Mort dans la rue

En faisant son service, hier soir, vers 10 heures, l'agent de police Lescafé, de ce poste No 11, a recueilli un homme inanimé dans la rue Ontario, près Davidson.

Le Roi Georges et la Reine aux Indes

Londres, 17. — Il a été officiellement annoncé, hier, que le Roi George et la Reine Marie s'embarqueraient pour les Indes, le 1er janvier de l'année 1912, pour assister à de grandes fêtes qui y seront données à l'occasion de leur couronnement.

La propriété Redpath

Le Comité exécutif, après une enquête à ce sujet, fera rapport au Comité exécutif que la Ville n'a pas d'option sur la propriété Redpath.

Mort dans la rue

En faisant son service, hier soir, vers 10 heures, l'agent de police Lescafé, de ce poste No 11, a recueilli un homme inanimé dans la rue Ontario, près Davidson.

Capitaine coupable de négligence

Portsmouth, Angleterre, 17. — La cour martiale siégeant ici hier, a trouvé le capitaine Fitzherbert, du croiseur cuirassé "Bedford", coupable d'avoir échoué son navire par négligence. Il sera démis de son titre et sévèrement réprimandé.



Garnitures de Cardes

ASSORTIMENT COMPLET Rubans d'importation anglaise de la meilleure qualité. D. K. McLAREN, Limitée, 509-511 RUE CRAIG OUEST.

CALENDRIER

VEUREDI, LE 18 NOVEMBRE. Dédicace des Basiliques de saint Pierre et saint Paul. Lever du soleil: 7 h. 02; coucher du soleil: 4 h. 27. Lever de la lune: 5 h. 19.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heurtz & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame. R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum: 36. Minimum de l'an dernier: 21. Aujourd'hui minimum: 25. Minimum de l'an dernier: 10.

CE SOIR

OURS ET CONFÉRENCES: Monuments National: A 8 h., ouverture de cours d'électricité.

DEMAIN

OURS ET CONFÉRENCES: "Royal Victoria College": A 8 h., 15, Alliance Française, conférence par M. le professeur Ch. Bieler, sujet: "Le Livre à travers les âges: Histoire d'un Français".

M. Isidore Carrier

L'un des doyens de la presse canadienne-française, M. Isidore Carrier, vient de passer de "l'événement", où il travaillait depuis quinze ans, à "l'Action Sociale" de Québec.

Les manuscrits

Nous tenons à rappeler à nos correspondants que le "Devoir" ne s'engage point à retourner les manuscrits non insérés.

M. Fielding en Floride

Ottawa, 17. — L'honorable M. Fielding est parti pour la Floride. Il ne reviendra à Ottawa qu'à la fin de janvier.

M. Gilbert à Ottawa

IL NE PRENDRAIT SON SIÈGE, A LA CHAMBRE, QUE LA SEMAINE PROCHAINE. On dit ici que M. Gilbert, député de Drummond et Arthabaska, ne prendra son siège à la Chambre des Communes que la semaine prochaine, vu que la "Gazette Officielle" n'a pas encore annoncé son élection.

Le député du comte de Champlain

IL PRÊTE CE MATIN SERMENT D'ALLÉGEANCE AU ROI GEORGES V, SANS NULLE OBJECTION. Ottawa, 17. — Certains députés et journaux ont fait des objections à l'égard de M. Blondin, député de Champlain, prêtant le serment d'allégeance à Georges V sous prétexte qu'il aurait tenu des propos hostiles à l'Angleterre pendant la campagne de Drummond-Arthabaska.

Pénible accident

M. Conrad J. Gauthier, employé municipal, autrefois comble d'un "Nationaliste" a été cruellement éprouvé hier: sa fillelette Simone s'étant très gravement brûlée.

Cercle Saint-Louis

DE L'A. C. J. C. Séance régulière du Cercle Saint-Louis de l'A. C. J. C., demain soir, vendredi, 18 novembre, à 7 heures 54.

Toujours le rocher

L'échevin Roux et M. Aldérie Lavergne, de Rosemont, ont présenté ce matin aux commissaires un mémorandum ayant trait à l'enlèvement du rocher de la rue Masson, enlèvement réclamé depuis nombre d'années par les contribuables du quartier. Les commissaires n'attendent plus que le rapport de l'ingénieur municipal pour se rendre à cette demande.

DÉCÈS A MONTREAL

Julien, 4 m., enf. de Rosario MONTGOMERY, marchand, r. St-Jacques, 2241; Jean-Baptiste BELANGER, 21 m., enf. de Jean-Baptiste et Marie, 205 Adrien, 2 m., enf. de M. DANIS, époux, r. Desjardins, 247; René, 1 a., enf. d'Alfred LAFONTAINE, mouleur, r. Beauport, 273; Ovide, 1 a., enf. de Pierre JOURNALIN, r. Davidson, 43; Jean-Baptiste, 9 m., enf. de J. LAHIN, charpentier, r. Létourneau, 889; Sophie McKecher, 71 a., femme de F. X. LA-BELLE, bourgeois, Ave. Laval, 126; F. X. VÉGINA, 28 a., charpentier, r. Panet, 704; Johanna Holland, 82 a., femme de Charles COUGHLIN, r. Overdale, 48; Juliette, 1 a., enf. de Jules BERTHIAUME, tailleur, r. Plessis, 104; Jeanne, 5 m., enf. de Théodore MENAID, mécanicien, enf. de Théodore, 52; Albert, 3 m., enf. de Léon BRUNEAU, imprimeur, r. Visitation, 879; Aimé, 6 m., enf. de Léon SAINT-DENIS, barbier, r. Buée, 122; Thérèse, 6 m., enf. d'Édouard LAFRANÇOIS, marchand, r. Lacombe, 38; enf. d'Alexandre DELOME, r. Plessis, 123; Roger, 8 m., enf. de Jos. TERRELL, commis, r. Foisy, 78; Léopold, 6 m., enf. de Horvath THIBODEAU, 7e Ave., 420; Rosemont, 18 m., enf. de Rose, r. L'Espérance, 20; r. Orléans, 37; r. de la Vérité, 12; r. LANDRY, maçon, r. Clarke, 72; r. GARDIA, enf. d'Armande GONDEAU, confiseur, r. St-Jacques, 2241; 2 m., enf. de Jos. FORTIN, électricien, r. Marquette, 282; Gérard, 1 a., enf. d'Alexandre COULOMBE, plâtrier, r. Champlain, 496.

CONTRE LA MARINE DE GUERRE

La belle paroisse de Sainte-Pie, Comté de Bagot, sera, dimanche prochain, après la messe, le théâtre d'une joute oratoire intéressante si seulement les ministériels, députés ou ministres, veulent se donner la peine d'accepter l'invitation que vient de leur lancer MM. J. N. Cabana, de Saint-Hyacinthe et J.-A. St-Denis, de Saint-Pie. La discussion se fera tout naturellement sur le bill de la marine de guerre. Les idées nationalistes-autonomistes seront défendues par MM. J. N. Cabana, J.-A. Ernest St-Denis, Ernest Guilmet et Tancrède Marsil. Les ministériels accepteraient-ils de croiser le fer avec les vainqueurs de Drummond-Arthabaska?

L'ESPAGNE ANTI-CLERICALE

LE GOUVERNEMENT VEUT FORCER LES PRETRES A FAIRE LE SERVICE MILITAIRE. Madrid, 17. — On croit que la nouvelle loi militaire portant sur le service obligatoire compliquera les relations entre l'Église et le Vatican; car le Clergé n'est pas du tout dispensé du service. L'évêque de Madrid dit que c'est là la mesure la plus nettement anticléricale du programme ministériel et qu'elle viole la loi canonique donnant l'immunité au Clergé. La presse proteste contre la loi nouvelle qui permettra, comme par le passé, le remplacement de soldats appartenant à des familles riches.

LA FRATERNITÉ DES PEINTRES ET M. GUSTAVE FRANCO

ELLE PROTESTE CONTRE LE TITRE DE CHEF OUVRIER QUE L'ON DONNE A M. FRANCO. La fraternité des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique, local No 349, par l'entremise de son secrétaire, M. L. A. Guillet, nous communique la résolution suivante par publication: A la dernière assemblée des peintres décorateurs et tapissiers d'Amérique, tenue le 14 novembre, local 349, il a été proposé, secondé et résolu à l'unanimité de protester contre le titre de Chef Ouvrier,

LA VERGNE A TORONTO

Les opinions sont partagées sur l'effet que produira l'orateur nationaliste. Toronto, 17. — La distribution des billets pour la conférence Lavergne, à la salle des Promotions, demain soir, a commencé hier. Il y a eu poussée très active pour les sièges. L'intérêt ne se borne pas seulement aux étudiants, mais les professeurs eux-mêmes réclament place et les anciens universitaires se demandent s'il y aura quel-que soin pour eux dans la salle. On signale des cas isolés d'opposition à la venue de Lavergne ici. L'un des commissaires municipaux appelle le Nationalisme une nouvelle manie et censure la direction de la Société Littéraire d'avoir invité un "homme comme Armand Lavergne".

LE BOULEVARD DE JAS. H. MAHER

LE COURTIER D'IMMEUBLES FERAIT EXECUTER TOUTS LES TRAVAUX PUBLICS, SI LA VILLE LUI ALLOUAIT POUR CES FINS UNE SOMME DE \$35,000. M. James H. Maher, qui a offert, il y a quelque temps à l'administration municipale le terrain nécessaire pour l'établissement d'un boulevard d'une largeur de 120 pieds, qui partirait du chemin Ste-Catherine et irait jusqu'à la Rivière des Prairies, en traversant le quartier Bordeaux, et les municipalités d'Outremont et de Saint-Laurent, a posé ce matin, devant les Commissaires, quelques conditions: taxes invariables durant sept années; pose de conduites d'eau et d'égouts; garantie de 16,

PERREAU, CHEVRIER ET DEROME SONT ACQUITTÉS

LA PREUVE EST INSUFFISANTE POUR FAIRE UN PROCES SUR L'ACCUSATION DE MEURTRE. — 20,000,000 DE CAUTION CHACUN DANS L'AFFAIRE D'ENLEVEMENT. L'instruction judiciaire dans l'affaire de Perreault, Chevrier et Derome, accusés du meurtre de Cécile Michaud par les jurés du Coronar, s'est terminée ce matin par un acquittement. Le magistrat Bazin en rendant sa décision, déclara que la preuve faite devant lui n'était pas suffisante pour justifier une mise en accusation pour meurtre. "Il ne suffit pas, ajouta-t-il, de démontrer que Cécile Michaud a été morte de violence mais il faut démontrer que les trois accusés causèrent cette mort. Cette affaire est des plus mystérieuses et, peut-être, le restera-t-elle longtemps, dans tous les cas si des faits nouveaux sont révélés il sera toujours temps de faire subir un procès aux inculpés. Une autre raison de ne pas ordonner un procès c'est que si ces trois hommes étaient acquittés devant les jurés ils pourraient se prévaloir de cet acquittement. Je déclare donc l'accusation de meurtre non-fon-

La dissolution du parlement anglais

D'APRES UNE NOTE SEMI-OFFICIELLE ELLE AURAIT LIEU LE 28 NOVEMBRE COURANT. Londres, 17. — D'après une déclaration semi-officielle, faite aujourd'hui, la dissolution du parlement aurait lieu le 28 novembre. On dit que le gouver-

La première communion à Villa-Maria

ELLE AURA LIEU LUNDI PROCHAIN DE MEME QUE LA CONFIRMATION. Lundi prochain, au Couvent de Villa-Maria, aura lieu la cérémonie très-impressionnante de la première communion et de la confirmation. Vingt-six élèves des Dames de la Congrégation s'approcheront pour la première fois de la Sainte-Table et vingt-huit seront confirmés.

LA MORT DU ROI EDOUARD VII

Nous nous souvenons tout l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la mort de notre souverain bien-aimé le roi Edouard VII a répandue sur ce pays et tout l'Empire britannique. Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations civilisées déplorent sa perte. Le monde avait appris à apprécier les dons de son esprit et les nombreuses qualités qui lui ont valu le surnom de pacifique que lui reconnaît l'histoire. C'est avec grand intérêt que nous félicités de la prospérité toujours croissante de cette terre. Les industries et le commerce se développent de tous côtés à pas rapides. Le montant total des importations et des exportations dépasse de beaucoup celui des années passées et l'accroissement de nos manufactures et du commerce intérieur va de pair avec le développement de notre commerce extérieur. Si la moisson, dans certaines parties des provinces de l'Ouest, n'a pas tenu les promesses que les belles apparences du printemps avaient fait naître, cependant le rendement total des récoltes, en tout et au point de vue de la moisson, les provinces de l'Est ont été plus favorisées qu'à l'ordinaire.

Collision de Paquebots

LA "LORRAINE" ET LE "PRINZ FREDERICK WILHELM" SE RENCONTRENT, DANS LE PORT DE NEW-YORK. New-York, 17. — Les paquebots "La Lorraine" de la ligne française et "Prinz Frederick Wilhelm" de la ligne North German Lloyd, sont venus en collision ce midi, au moment où tous deux passaient le port. Les officiers des deux navires ont eu beaucoup de difficulté à empêcher la panique parmi les passagers. Les dommages ne sont pas très considérables et l'on croit que les deux paquebots pourront repartir dans le cours de la journée.

L'avocat de Candy espère toujours

M. Papineau-Mathieu, l'avocat du meurtrier Candy, nous a déclaré ce matin qu'il n'avait pas perdu espoir et qu'il comptait recevoir la commutation de la peine de son client, ce soir. A 7 heures M. Mathieu se rendra à la prison et il passera une partie de la nuit avec le condamné. Cet après-midi à 4 hrs. S. G. Mgr Bruchési rendra visite au malheureux. Deux religieuses sont dans la cellule du prisonnier, elles resteront en prière jusqu'à ce soir. Le bourreau est arrivé de Toronto ce matin, et a été fait acte de présence chez le shérif. Il donne son nom: Max.

Grève des messagers au Frontenac

Québec, 17. — Les messagers du Châtea Frontenac se sont mis en grève ce matin et ont quitté l'ouvrage.

Les émeutiers du Nicaragua

ILS ONT ETE CHASSES DE CE PAYS, PAR LE PRESIDENT ESTRADA. Washington, 17. — Les chefs libéraux accusés d'avoir occasionné les émeutes anti-américaines qui se sont produites à Leon, Nicaragua, auraient été chassés de ce pays, aujourd'hui, par le président Estrada, si l'on en croit un message reçu au département d'Etat de la part du consul des Etats-Unis, à Bluefields.

Lancement du vapeur "Colomb"

Québec, 17. — On a lancé hier après-midi le second vaisseau d'hiver, de la Compagnie de la Traversée de Lévis, le "Colomb".

La construction

On a délivré ce matin, à l'Hôtel de Ville, un permis pour la construction, au coût de \$15,000, d'une succursale de la Banque des Cantons de l'Est, à l'angle des rues Ste-Catherine et Prescott, et un autre, aux syndics de l'Eglise orthodoxe, pour la construction, rue Notre-Dame, au coût de \$13,000, d'un temple.

La rue Montcalm

Les commissaires ont reçu ce matin le rapport de l'ingénieur municipal relativement au prolongement de la rue Montcalm jusqu'à la rue Sherbrooke. Le rapport recommande l'expropriation de tous les propriétaires intéressés, auxquels les commissaires demanderont une option.

Curiosités Scientifiques

On est assez souvent porté à regarder comme immuable le sol sur lequel nous habitons. Rien de plus exact, surtout dans les pays de montagne. Les affaissements, les soulèvements y sont continus, et, pour ne pas être brusqués, ce qui amènerait des désastres, ils ne sont pas moins considérables avec le temps, et les observateurs les constatent continuellement. Des phénomènes de ce genre ont été notés en Bohême, en Espagne, dans la province de Zamora, dans la Jura française, en Suisse, en Thuringe, à Postdam, en Poméranie et dans le Mecklembourg.

La petite vérole à Québec

Québec, 17. — A l'arrivée du "Royal George", ce matin, on s'est aperçu qu'un cas de petite vérole, qui lui avait soustrait de la petite vérole. Tous les passagers du vapeur ont dû remonter à bord, puis le vapeur est allé ancrer au milieu du fleuve, en attendant de partir pour la Grosse Ile. Les autorités civiles ont été avisées et toutes les précautions nécessaires seront prises.

AUX ASSISES

Le procès de l'italien Vincenzo Natoli Giordani, accusé d'avoir tué le petit Rowles, avec une pierre qu'il lui lança à la tête, s'instruit aujourd'hui en Cour d'Assises. Un verdict sera probablement rendu ce soir.

LE DISCOURS DU TRONE

Il est prononcé à trois heures, cet après-midi, à l'ouverture du Parlement. Ottawa, 17. — A trois heures cet après-midi, en ouvrant la troisième session de onzième parlement, le gouverneur général a lu le discours suivant au nom de la couronne britannique. Tout s'est fait avec le cérémonial ordinaire. Honorables membres du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes:—

LE PONT DE QUEBEC

Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec, la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue. Et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès de sa construction. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies responsables, et celle à affaître est maintenant à l'étude. On espère que le contrat sera signé prochainement, et que le travail de construction sera poussé avec vigueur jusqu'à ce qu'il soit terminé.

ACCORDS COMMERCIAUX

Tout en reconnaissant l'importance de notre commerce intérieur et la grande valeur des marchés du Royaume-Uni pour nos produits, mon gouvernement sent qu'il doit profiter de toutes les chances qui se présentent, de promouvoir les relations amicales de commerce avec les îles britanniques et les pays étrangers, afin que le surplus de notre production trouve un marché dans ces pays aux conditions les plus favorables. Conformément à cette ligne de conduite, des accords commerciaux ont été conclus avec l'Italie et la Belgique, et une liste de droits réduits a été accordée aux Pays-Bas. L'avantage d'avoir des arrangements tarifaires plus satisfaisants entre les Etats-Unis et le Canada a été reconnu depuis longtemps des deux côtés de la frontière. La politique commerciale de la République n'a pas par le passé, vu d'un bon oeil les importations du Canada. Si nous avons beaucoup acheté des Etats-Unis, ceux-ci, en retour, ont fait très peu d'achats chez nous. Nous sommes heureux de constater que une politique plus libérale prévaut aujourd'hui chez nos voisins, et que le gouvernement de Washington exprime le désir d'établir de meilleures relations commerciales avec le Canada. Pour donner suite aux négociations qui ont été entamées, il y a déjà quelques mois, entre le président des Etats-Unis et mon gouvernement, négociations dont le résultat a été communiqué au Parlement, je me réjouis de la conférence a lieu à Ottawa avec représentants des deux pays.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Le projet de construction du chemin de fer à la Baie d'Hudson, dont s'est préoccupé l'attention publique depuis plusieurs années est enfin dans la voie de l'exécution. Déjà un contrat a été signé pour la construction sur la Saskatchewan à la Mission du Pas, d'un pont auquel on est à travailler. Durant la présente session un projet de loi vous sera soumis relativement à la construction et au parachèvement de cette entreprise avec toute la diligence possible. La mise en rapport de notre grands pays de l'Ouest avec le Canada oriental et aussi avec les marchés d'outre-mer — au moyen de cette nouvelle voie ferrée — et de l'océan, ouvrira non seulement à la colonisation une nouvelle partie du Canada, mais aidera aussi beaucoup au développement du commerce, au double avantage des producteurs et des consommateurs.

LA VIE DE L'A. C. J. C.

CONFERENCE INTERESSANTE AU SAINT-JEAN-BAPTISTE. Mardi soir, M. le chanoine Roy, chanoine de l'Archevêché, octant à l'invitation des membres du Cercle Laval, venait entretenir la jeunesse étudiante d'un sujet éminemment pratique pour celui-ci, à savoir: De l'obstétrique dans ses rapports avec la morale chrétienne. Qui ne comprend, en effet, l'importance capitale de cette ligne de travail en ce qui concerne les jeunes Eucalapes en herbe qui, demain, se trouveront aux prises avec les difficultés que elle suscite, et aussi pour les étudiants en droit dont la loi sera peut-être appelée à faire respecter les enseignements de l'Eglise à ce propos, dans le domaine de la législation nationale. Le savant conférencier nous parle d'abord de certaines opérations, et donne sur chacune d'elles une réponse catégorique appuyée sur l'autorité des Congrégations Romaines. Ses réponses peuvent paraître dures; peu lui importe. Toutes les décisions de l'Eglise en ce domaine, sont appuyées sur les principes fondamentaux de l'humanité et de la justice, principes qui se résument à celui-ci: Tu ne tueras point. Et d'ailleurs la Science elle-même, par quelques-uns de ses honorables représentants, déconseille ces opérations meurtrières que l'on voudrait faire d'un crime au christianisme de réprimer. De quel droit viendrait-on accuser l'Eglise de sévérité excessive, quand ses enseignements s'accordent avec les données de la science profane? Passant ensuite à la question du baptême, M. le chanoine donne aux futurs médecins une série de conseils. Il leur démontre l'importance des devoirs qui leur incombent en cette matière. Puis il rappelle à leur mémoire certaines formalités importantes qu'ils doivent remplir en cas de nécessité. Pour tout dire, la conférence que nous avons entendue mardi soir, était remplie de renseignements utiles et même nécessaires, pour les étudiants. Ceux-ci l'avaient compris et c'est pourquoi au lieu des fautes vides qui composent souvent un bon quart de l'auditoire, au Cercle Laval, on avait dû réquisitionner de nouveaux sièges, pour satisfaire la foule des jeunes carabins avides de se renseigner sur cette question. Le Comité de Direction du

BOURSE DE MONTREAL

M. L. G. Desbault & Co. courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.20 hrs p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, and various stock names like Am. Astor, Bell Tel Co, etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table with columns: Valeurs, Ouv, 12.30 and various stock names like Power, 40 à 139, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. BRUNEAU & DUPUIS, courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, Ouv, 12.30 and various stock names like Am. Int. Sg, Am. C. Sg, etc.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies au "Devoir" par J. W. Michaud, 205 rue St-Jacques.

Table with columns: NOM, Va, Offr, De-mande and various mine names like Alumin, Beavers, etc.

UN JEUNE

Le Dr Mayotte, attaché au service municipal d'hygiène, qui avait été victime d'un accident de voiture durant le Congrès eucharistique, est rentré ce matin à son bureau.

Le Dr Mayotte

Ottawa, 17. — Le gouvernement fédéral a l'intention de pousser les travaux de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Les soumissions seront demandées en janvier par les premiers 150 milles de construction de cette voie ferrée. Le Comité de Direction du